

POURQUOI INSTALLER DES RÉPARTITEURS ?

Suite à une directive européenne réglementaire, dans le cadre de la transition énergétique et en tant que propriétaire, Alcéane a installé des répartiteurs de frais de chauffage (RFC) dans votre logement.

Ces répartiteurs positionnés sur vos radiateurs permettent de déterminer la part de chaleur consommée dans votre foyer et déterminent ainsi vos charges de chauffage.

Ainsi, vous payez une facture énergétique s'appuyant sur votre consommation: c'est l'individualisation des frais de chauffage.



QUI CONTACTER ?

La maintenance des équipements est assurée par le prestataire ASTERIoT. Vous pouvez le contacter directement uniquement en cas de dysfonctionnement.

maintenance@asteriot.fr
ou au 06 24 72 60 74

(*) La maintenance des répartiteurs n'est pas prise en charge par le CED ou le chauffagiste exploitant.



Quelques conseils...

- S'il fait trop chaud dans votre logement : réglez et baissez les radiateurs au lieu d'ouvrir les fenêtres.
- La position idéale du robinet thermostatique alliant confort et économie est entre 3 et 4.
- En cas d'absence (vacances, week-end), baissez vos radiateurs sur la position n°2.
- Pour une bonne diffusion de la chaleur, ne placez pas d'objets devant vos radiateurs (meubles, rideaux...).

Alcéane

444 avenue du Bois au Coq
CS 77006
76080 Le Havre cedex
Tél. 02 32 850 850
Alceane.fr



VOS FRAIS de chauffage

Résidences avec chauffage collectif



Alcéane OPH de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole • RCS 488 875 345 Le Havre • Conception - Direction communication - Illustrations : Raphaël Delerue • Novembre 2022

Alcéane



Répartiteur de chauffage, comment ça marche ?

COMMENT SONT CALCULÉES

les charges sur la quittance ?

Des provisions de charges sont établies tous les mois. Vos frais de chauffage sont calculés de la façon suivante :

La consommation d'énergie dont :

- **70%** de consommation individuelle indexée par le répartiteur.
- **30%** de charges liées aux frais communs à l'immeuble.



Les charges fixes calculées à la surface chauffée

Ces charges correspondent à l'entretien / maintenance de l'équipement, l'eau et l'électricité nécessaire au fonctionnement de la chaufferie.

SI JE FERME MES RADIATEURS

quelles incidences sur mes charges ?

Si vous fermez tous vos radiateurs, vous ne verrez pas pour autant vos charges de chauffage à zéro. En effet, le calcul est fait à **70%** par le répartiteur et à **30%** par la surface chauffée de votre logement. De plus, il reste une part de **charges fixes** dans vos frais de chauffage.

SI MON LOGEMENT EST EXPOSÉ NORD,

au dernier étage ou près des caves...

Des coefficients de pondération par radiateur et par immeuble sont appliqués selon l'exposition du logement pour ne pas pénaliser le locataire d'un logement moins bien exposé.

SI MON RÉPARTITEUR

ne fonctionne plus ?

Si un message d'erreur s'affiche ou si le répartiteur n'indique plus d'informations, contactez la société ASTEROT, mandatée par Alcéane, pour remplacer l'équipement. **Retrouvez les coordonnées au dos du dépliant.**

Vous n'avez pas à manipuler l'appareil ou à remplacer les piles. En cas de détérioration intentionnelle de l'équipement, les réparations seront à votre charge.

QUEL IMPACT SUR MA CONSOMMATION

si je possède un chauffage d'appoint ?

Un chauffage d'appoint (type radiateur électrique) n'aura pas d'incidence sur les charges de chauffage. En revanche, votre consommation d'électricité évoluera à la hausse.

Nous vous rappelons que l'utilisation d'un chauffage d'appoint n'est pas sans risque pour vous et les résidents de l'immeuble.

QUE SIGNIFIENT LES CHIFFRES SUR LE RÉPARTITEUR ?

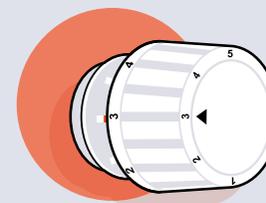


Lorsque que vous appuyez sur le bouton du répartiteur, plusieurs chiffres apparaissent :

- L'index (qui sera converti en valeur de consommation).
- La température de la paroi du radiateur.
- La température de la pièce.

Le relevé de votre consommation s'effectuera automatiquement et à distance sans vous déranger. Aucune action de votre part n'est nécessaire.

BIEN UTILISER VOS ROBINETS THERMOSTATIQUES



Avec les robinets thermostatiques, vous pouvez baisser ou éteindre votre chauffage mais pas l'augmenter.

Vous pouvez régler le robinet thermostatique sur 4 positions :
2 : température à 15°
3 : température de 18° à 20°
4 : température supérieure à 21°
* pour le hors gel